

Descriptif produit

« Collection Cars by Hiscox » est un **contrat automobile** offrant une garantie pour les **dommages matériels**, sans Responsabilité Civile obligatoire. Il propose une protection **spécialement conçue** pour les propriétaires passionnés de **véhicules de collection**, soucieux de prendre soin de leurs biens et de protéger leur patrimoine.

Adaptée aux besoins et aux choix du collectionneur, cette assurance propose des garanties haut de gamme et sur-mesure, avec des services de qualité qui protègent :

- en cas de « **Dommages aux véhicules en circulation ou non** » (bris de glace, vol, incendie, etc.),
- avec une « **Assistance** » **spécialement négociée et adaptée**.

Cible

✓ Ce produit permet de couvrir **le véhicule de collection de votre client ou l'ensemble de sa flotte dès 2 véhicules**, utilisé uniquement à titre privé.

De quels véhicules parle-t-on ?

- **Véhicule de collection de plus de 30 ans**
- **Véhicule ancien de plus de 15 ans** présentant un caractère de collection
- **Moto et deux roues de plus de 15 ans** présentant un caractère de collection
- **Véhicule de moins de 15 ans** présentant un caractère de collection, peut exceptionnellement être accepté dans le cadre d'une flotte de collection

✗ Ce contrat ne couvre pas les véhicules d'usage courant et la responsabilité civile obligatoire.

Étendues des garanties

- **Dommages couverts en « Tous risques », en circulation ou non**
 - **Les plus Hiscox :**
 - Tous dommages accidentels
 - Bris de glace (sans franchise et sans plafond)
 - Valeur agréée illimitée dans le temps
 - Vol et perte de clés
 - Vol des objets personnels
 - Vol du véhicule ou de ses accessoires (y compris sans effraction), car-jacking,
 - Vandalisme et attentat, même hors de France
 - Incendie, explosion, dommage résultant de court-circuit,
 - Tempête et tous événements climatiques, y compris en l'absence d'arrêté ministériel
- **Garantie lors d'événements automobiles (rallyes de régularité etc.)**, à l'exception de ceux intégrant un chronométrage et un classement établi sur la vitesse maximum. (extension possible pour le roulage libre sur circuit)
- **Assistance spécialisée, 24h/24 7j/7 :**
 - Intervention sans franchise kilométrique (« 0km »),
 - Dépannage sur place ou remorquage au garage de la marque jusqu'à 1 500 € TTC
 - À l'étranger, frais de rapatriements à hauteur des frais réels, frais de gardiennage jusqu'à 1 000€ TTC
- **Prêt de volant**, possible avec application ou non d'une franchise

Avantages

- **Une offre Tous risques Dommages complète**
 - Un produit offre centré sur des garanties Dommages correspondant aux 2/3 des sinistres (source FFA 2020) et aux principales préoccupations du client souhaitant protéger ses biens de grande valeur ;
 - Des garanties larges et des prestations haut de gamme ;
 - Des garanties exclusives sur le marché (bris de glace sans plafond, vol et perte de clés, vol des objets personnels, etc.)

- **Des tarifs adaptés et dégressifs, dès le 2^{ème} véhicule :**
Une prime calculée au plus juste pour offrir des garanties haut de gamme et un service de qualité.
- **Un seul contrat pour couvrir une flotte, y compris des véhicules de collection de moins 15 ans**
- **Une indemnisation en valeur agréée, illimitée dans le temps**
Suite à une expertise et grâce à la valeur agréée, votre client sera ainsi indemnisé sur la valeur préalablement définie dans le contrat, sans que celle-ci puisse être remise en question.
- **Une définition large des véhicules de collection, dès 15 ans**

Pourquoi choisir Hiscox, assureur de référence des véhicules de collection ?

Depuis plus de 50 ans, Hiscox répond aux besoins spécifiques des collectionneurs (valorisation, différentes utilisations du véhicule, protection, etc.) avec des **services de qualité**, des **garanties adaptées** et des **partenaires spécialisés**.

En ce qui concerne notre expertise automobile pour les véhicules de collection, Hiscox a en Europe :

- Plus de **20 ans d'expérience dans plus de 5 pays** (Royaume-Uni, Belgique, Allemagne, Pays-Bas et Espagne),
- Plus de **50 000 véhicules** assurés,
- Des **partenariats significatifs**, notamment en France (Porsche France, Sérénis, Mondial Assistance, Protection juridique CFDP, etc.).

Les assureurs sélectionnés

- **Hiscox**, assureur des garanties « Dommages Tous risques »
- **Mondial Assistance**, pour l'Assistance

Document publicitaire à caractère non contractuel - Les garanties et les prestations sont accordées dans les limites et conditions définies par le contrat d'assurance et la convention d'assistance.

ASSUREUR : HISCOX SA - Entreprise d'assurance immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Grand-Duché de Luxembourg sous le n°B217018 et agréée par le Commissariat aux assurances (CAA), agissant en France en liberté d'établissement par l'intermédiaire de sa succursale française immatriculée au RCS de Paris sous le n°833 546 989. ASSISTANCE : Assureur Fragonard Assurance, dont les prestations d'assistance sont mises en œuvre par Mondial Assistance - SA au capital de 37 207 660 € - Siège social : 2 rue Fragonard - 75017 Paris - immatriculée au RCS de Paris sous le n°479 065 351. Entreprises régies par le Code des Assurances.